


576.

VILLE-SUR-IRON

(338 habitants. — à 62 kil. de Nancy).

Chef-lieu d'arr. Briey à 21 kil.
de cant. Conflans à 7 kil.
Bur. de poste. Conflans.
Chemin de fer.
Route nation.
Route départ.
Maire. Crépeaux.
Adjoints.
Curé. Hennequin.
Instituteur. Labriet.

Ville-sur-Yron

Titre : Ville-sur-Yron 

Autre titre : Monographies communales de Meurthe-et-Moselle ; 576

Auteur : [Labriet](#)

Date : 1888

Formats : 10 f. : in-4
image/jpeg

Source : Bibliothèques de Nancy, Ms. 820 (576)

Droit : Domaine public

20

Département de M^{me} Moselle

Arrondissement de Briey.

Canton de Conflans

Commune de Ville-sur-Yvon

1^{re} — Comprise dans le Canton de Conflans, la Commune de Ville-sur-Yvon a pour limites, au nord, la Commune de Jarmy-Droibaumont; à l'est, la Commune de Bréville; à l'ouest, les Communes de Brainville et de Hamonville; au sud, la Commune de Hart-la-Dour, qui appartient au Canton de Chambley.

Elle est divisée en deux sections: Ville-sur-Yvon avec la ferme isolée de Guizieret et la Ville-sur-Yvon à laquelle on rattache le hameau de Cour-sur-Song et la ferme de Lagrange.

2^{de} — Ville-sur-Yvon est un petit village de 180 habitants, logiquement construit sur la rive droite de l'Yvon. Certaines de ses rues, à cause de leur pente rapide, sont inaccessibles aux voitures.

3^{de} — D'une superficie de 1130 hectares, le territoire a l'aspect d'une plaine ondulée dont l'altitude moyenne est de 232 mètres environ. On trouve, en général, des terres fortes et pourtant assez difficiles à travailler, celles du chef-lieu, dont certaines parties surtout, sont moins tenaces quoiqu'elles aient un rendement supérieur. Certains cantons de la ferme de Guizieret, pierreux et secs, sont peu favorables à la culture.

4^{de} — La Commune est traversée par le chemin de fer de Nancy à Longuyon et par la route n^o 52 bis. Elle possède aussi plusieurs chemins vicinaux bien entretenus, mais dont le réseau n'est pas encore complet.

5^{de} — D'après le cadastre, les noms de lieux dits de la Commune



sur les suivants:

(Souvent le patron change le nom, ou l'insigne entre parembles.)

Hameaux: Ville-aux-Prés (Velle-aux-prais) ou Cour-aux-Cour.

Ferme: Lagrange (Lagrige) ou Luriers (Luriers)

Bois: de Lagrange, de Luriers, de la Rouge Croquette (...Raquequette)
ou petit-Bois (petit-Bois)

Champs: Côte Marguerite (Côte...), Fiquette (Fiquette), Sur la Rivière (sur
la rivière), Labrière, Grand Moullon champ, Grand Ravé (...Ravé), La
Pièce, Raude de lars, Petit Ravé (petit Ravé), Osoillon, La Cornée (la Couraie)
L'eau Malant, Eau de Genise, Petit-Haut (petit Haut), Jardin d'eau
(Jardin...), Le Baicaine, Saingnon (Saingnon), Grandes Enseignes (...Doutogné)
Le Botton, Eau de la Fiquette (...Fiquette), Le Ceneur (Ceneur), La Cinette (Cinette)
Verre Rouge (rouge Rère), Pré pourri (prai' pourri), Grammont, Sur le
Moulin (sur...), Fond de Lavant, Eau de Lavant, La Croix au Champ (la Croix)
Les Terres Noires (les Neurs Nères), La petite Banate (la petite bootte), Les Terres
Blanches (les blanches Nères), au Boné (au Baun), Monté femme (monté femme),
Nauilly ^(Nauilly) de Chodun, Pièce des dix jours (...dix jours), Marchat (marchet), Petit-
Friche (petit friche), pièce au Ventre, Ruisseau de Cocar (ruisseau de coca), Der-
rière le Château (derrière le chateé), Haut du moue (Haut du moue), Les Re-
nards, Le Catib (le paquis), La Raudoise, Le Tabac (le tobac), Boche champ
Pièce de l'Hang (...l'Hang), sur Nauilly (sur Nauilly), La Pièce, ou Eau-
viller (ou d'auclair), Renanchamp, Au Coule aux de la maison de ferme (au
cauchant de la maison...), le Fond de l'orge (...l'orge), sur le pré St'Ur-

bain (sur le pré...), St' Urbain, pré l'Hang (l'Hang), La Rouge Croquette
(la Raquequette), Le Sèche pré (le Sèche pré), Fond St' Nidbaud, La Joice
de vant, Joice du Bois (...du Bois), La Marete, pièce de la fontaine
(...fontaine), devant la Vieque (...vieque), sur le Ruisseau (sur le ruis), Sous
la rigue (sous la vieque), Fond de la Cuve, sur le Chemin de Bruville (ou le
...de Bruville), La Courte Buttemont, Sous Longues (Sous Longues), Luriers,
Pré Margres (prai...), au Borsier (au Bochet), Bataille, à la Couraie
(à la Couraie), La Haye Ville neuve (la Haye...), La pièce derrière la route
(derrière...), la pièce de Confland (...Confland), devant Forç, petite Goume
(petite...), Le Chêne (le Chêne), le grand friche, Rupt de pré (...prai), Beau
paquis, Eau des quilles, sur la Côte Charillon (...côte...), Nepté, Côte de
Charillon (côte...), Rembra, Clavé (Clavé), sur Viller (sur Vellaie), Eau de
Viller (...Vellaie), Crèvy, Oinier le Loup (Oinier le Loup), Couleur de Chion
(couleur...), La Corvée (la Couraie), Le Bachon, Bon Guis (bon guis), au
Brouil (au Brou), Viller (Vellaie), Holle le friche (...friche), Augud (Augud),
la Lébine (la Lébine), Rote, Grand Pré (...prai), Brouil de Lagrange
(Brouil de Lagrange), Pré la Dame (prai la Dame), Pré d'Heur (prai d'Heur),
devant Orenbaumont (...Orenbaumont), Oubepont, Le Hossard (au da), Nouvelle
Hossard (nouvelle hossa), Le long de Jempri (...Jempri), Rayu sur Hossard (au Rayu),
Grand Rayu, Le long de Lollieu, Rayu sur Sempun (au Rayu), Rayu sur
Oubepont (au Rayu), Vanglose (Vanguiaouse), Le long de Fontaine (...fontaine),
Fontaine (fontaine), Nagon, Côte de Fontaine (côte de fontaine), Grand Sen-
gnon (au Sempun), devant Lollieu (à Lollieu), La Haye, La Sade, Chière-

Bois, Crèpe, Sur la Cour au Parc, Devant l'Eglise, les Guarellus (les
Guareilles), Contour à l'huile (contour à l'huile), Mages Rouillon, Sargotte,
Contour des Parelles (contour des Parèles), Geline, le Fourneau (le fourné),
Côte Péroche (côte paroche), Bois des Cuminet (Bois des Cuminés), Les
Cuminos (les Cuminées), Sous la Côte Péroche (sous la Côte paroche), Sisier
(lebis), Raveneau, le Sars, Fondrière, Grand Homme (... somme), Mau-
raite Pièce (tranche...), La Promenade, Petit Paquin (pet. paquin), Grand
l'Inquieu, Verger, Grand Paquin, Grand Sars, Grand Parc, Meulé,
le Goulet, Renarchamp.

Ruisseau de Ribepont et du fossé de la Cure.

1. La Commune est arrosée par la rivière d'Yron. Ce cours d'eau, qui
sort de la Meuse, traverse la Commune d'Hammonville avant d'entrer sur
notre territoire où il coule au Sud-Ouest au Nord-Ouest, sur une lon-
gueur de 5155 mètres. Il va se jeter dans l'Orne, à Conflans, après avoir tra-
versé ensuite le territoire de Jarry, Droilaumont, où il reçoit le Longeau.
La pente est douce et son cours lent. Son lit, trop retenu entre des
rives, obstrué par les herbes, monté par endroits, malgré les faucardements
en ouvrage opérés à diverses époques, n'est pas favorable à l'écoulement de
ses eaux; aussi, quoique ces derniers soient parfois bien basses pendant
l'été, les pluies persistantes causent, elles débordement fort préjudiciables
aux riverains, dans la saison des récoltes, mais pourtant sans action sen-
sible sur le lit de la rivière.

2. La population de la Commune qui, en 1881, était de 338, n'est plus



depuis le rétablissement de 1816, que de 322 habitants

Le faible écart qui existe entre ces deux chiffres peut être imputé au départ de plusieurs familles nombreuses qui sont allées s'établir dans d'autres villages, comme aussi à l'excès des décès (41) sur les naissances (37) pour la période qui sépare les deux opérations.

Pendant le même laps de temps, 12 mariages ont été célébrés en mairie.

2. — Le pays est essentiellement agricole.

Occupés dès l'enfance aux travaux des champs, les habitants gagnent, en général, à ce mode de labour, une constitution vigoureuse, et le nombre des infirmes est au bien faible si l'on fait abstraction des accidents qui ont multipliés les cas.

Humbles ouvriers, modestes cultivateurs, ils ont des traditions de frugalité, de rigueur économique, sachant d'ailleurs combien les écueils péniblement gagnés leur ont coûté d'efforts, de sacrifices en tous genres.

Les anciens surtout tiennent beaucoup à leurs vieux usages, aussi bien qu'à leurs croyances superstitieuses.

Quelques exemples pris au hasard permettront d'en juger.

Il est d'usage, dans la localité, d'aller, le premier de l'an, dès le matin, souhaiter la bonne année à ses parents et amis. Mais n'allez pas vous figurer qu'une femme,

peu exulte, se précipitera la première, le sachant, sans même qu'on le lui interdise, tout bonnement parce qu'on attribue sans les familles, à la première visite reçue ce jour-là, une influence fâcheuse lorsqu'elle est faite par une femme ou par une fillette.

D'autres, toujours pour se conformer à l'usage et mal que l'avis contraire des médecins, refusent obstinément de nettoyer la tête des jeunes enfants, sans la crainte, disent-ils, de nuire à leur santé, comme si la malpropreté était de quelque utilité pour la santé.....

Et par quelques exceptions trop nombreuses en core pourtant, la population est laborieuse et cherche à arrondir son patrimoine. Cette préoccupation influe beaucoup, avec la négligence inavouable de quelques-uns qui ne sont, pour la plupart, ni les plus actifs ni les plus économes, sur la fréquentation de la classe. Il n'en est pas rare, en effet, en dépit de la loi sur l'obligation scolaire, de voir des enfants quitter l'école en mai pour n'y rentrer qu'en novembre. Certains autres la quitteront définitivement dès l'âge de douze et même de onze ans sans

considération aucune pour la Commission d'éclaircissement.

Le tableau suivant donnera une idée de cette fréquentation.

Population de la Com. d'après le dé. nombre de 1886	Nombre d'enfants de 5 à 12 ans d'après le dénombrement de 1886	Nombre des enfants de 5 à 12 ans qui, en 1886-87, ont fréquenté l'école pendant les mois de										Total des enfants imputables à en ches
		1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	
322	43	35	42	41	41	36	31	31	29	18	5	1736

Si par suite des fautes commises aux terres elles-ci sont généralement bonnes en bon état, il faut bien reconnaître aussi que, malgré certains perfectionnements, la pratique en loin de s'appuyer toujours sur les principes surs et féconds de la science, et les tendances semblent plutôt pour l'extension que pour l'amélioration. Il est vrai que le morcellement et le manque de chemins d'exploitation font obstacle aux meilleures volontés.

Dans l'assolement qui est triennal, les jachères occupent encore une large place (plus de 100 hectares), par le manque d'engrais j'entends d'engrais de ferme puis que les engrais de Commerce ne sont pas employés, ne permet pas de demander à la terre une production continue par leur suppression complète. Quelques propriétaires pourtant, par l'usage des engrais artificiels, redonnent chaque année leur sol à une certaine productivité. Par là, ils ont surtout pour but, de suppléer à l'insuffisance des engrais naturels, par soignés d'ailleurs.

Aux 102 hectares de pins naturels, submersibles pour la plupart, s'ajoutent chaque année, environ 100 hectares de prairies temporaires, comprenant diverses sortes de plantes, permettant de donner plus d'extension à l'élevage du bétail, sous l'abondance et la condition de toute bonne agriculture.

Le recensement opéré en vue de la statistique de 1887 a donné les résultats suivants:

Equine	379	animaux
Bovine	247	—
ovine	543	—
Porcine	393	—
Caprine	9	—

10. Les céréales constituent la principale richesse agricole de Ville-sur-Iron. C'est du quart de son territoire (210 hectares environ) est consacré à la culture du blé. La récolte moyenne est d'environ 1200 hectolitres qui valent, au prix moyen des dernières années, environ 7500 francs.

L'avoine, cultivée sur une surface à peu près égale, donne 7000 hectolitres, parce qu'elle rend à l'hectare plus que le blé.

En ajoutant les récoltes de seigle et d'orge qui ont une importance moindre dans la fortune publique, on arrivera à un total de 11500 hectolitres pour la production totale de la commune, soit un moyen de plus de 212 hectolitres.

La jument de terre occupe environ 55 hectares, rendant en moyenne 1140 hectolitres, ce qui fait un total de 3700 hectolitres. Elle contribue pour une grande part à la nourriture des habitants et sert à engraisser certains animaux.

Malgré la proximité de la source de Coufflard, la betterave qui est cultivée sur une étendue d'environ 4 hectares, sert exclusivement à la nourriture du bétail.

Les légumes sont cultivés en jardins potagers, comprenant 6 hectares environ, uniquement pour les besoins du ménage.

On ne trouve aucune plante industrielle, si ce n'est le chanvre cultivé, sur une petite étendue, par de rares familles, pour leur usage personnel seulement.

Les arbres fruitiers les plus répandus, après le pommier, sont le poirier et le prunier. Souvent les fruits ne sont portés au commerce.

Les vignes méritent à peine une mention (1.50), encore sont-elles bien souvent atteintes par les gelées, de sorte que les quelques vignes du village sont rarement récompensées de leurs peines.

11. Dans ce pays où l'agriculture est la unique ressource du travailleur, le petit propriétaire et le cultivateur se prêtent de cours mutuellement. En échange des labours donnés à ses terres, l'ouvrier donne au cultivateur le travail de ses bras toutes les fois que la façon à la main est nécessaire ou pour la rentrée des récoltes. A ce propos, il est bon de rappeler que l'on conserve l'usage de rabailler et engorber, sans paiement, les avoines de cultivateur chez qui l'on travaille, ce que l'on appelle, dans le pays, faire ses corvées.

Mais la cherté de la main d'œuvre, le manque de bras, et la crise

que traverse l'agriculture française font sentir la nécessité de faire mieux et plus économiquement. Aussi plusieurs fermiers dont l'exploitation est assez étendue, se procurent ils graduellement des instruments perfectionnés et déjà expérimentés. Quant à s'ouvrir, à se spécialiser, on ne le veut pas: on craindrait s'avantager le voisin.

Pour le pâturage, les coutumes diffèrent peu de celles des villages voisins. L'usage du parcours ou de la vaine pâture, dans les terrains non clos, est interdit du 1^{er} mai au 1^{er} octobre ainsi que les jours de pluie.

Pendant cette période, chacun peut seulement conduire son bétail sur son terrain. Les enfants sont, dans tous les cas, chargés de ce soin et, par suite, débarrassés de leurs études une grande partie de l'année. On aime peu la chasse à Ville-s.-Yvon. Le pays du reste, dépourvu de grands bois, n'en fait rien giboyeux. On trouve de rares lièvres et quelques oiseaux: la perdrix, la caille, l'alouette. Les renards, loupes, sangliers sont plus rares encore. La saison froide amène aussi quelques oiseaux de rivière.

En revanche, la pêche a davantage de partisans, sollicités plutôt par la qualité que par la quantité du poisson. Les principales espèces que l'on trouve dans l'Yvon sont: le brochet, la perche, la carpe, la truite, la tanches, le chesnon, la randoise, l'ablette, le véron, le goujon, l'anguille, le chabot...

La Commune de Ville-s.-Yvon a une population totale de 322 habitants.

Les archives de la mairie ne renferment aucun document relatif à l'origine et aux premiers temps du village, ou permettant de l'établir l'histoire. Son nom Ville qui vient probablement de villa, indiquerait assez clairement qu'il s'agissait d'abord d'une grande propriété particulière composée de bâtiments et de biens ruraux et située sur le bord de l'Yvon, soit Ville-s.-Yvon.

D'ailleurs Ville-s.-Yvon et la Ville, aux près formaient au treizième deux communes distinctes, et ce n'est que vers 1210 qu'elles ont été réunies, sur l'avis favorable des conseils municipaux.

Il est bon d'ajouter que, si, dans les actes de l'état civil remontant au XVIII^e siècle, il en souvent fait mention des seigneurs de La Grange, Ville-s.-Yvon et la Ville-aux-près, cette simple qualification donnée à ces personnes différentes nous renseigne peu.

12:— Révisé à St. Germain, l'église paroissiale doit être bien ancienne. Toutefois il n'existe dans la Commune aucun titre authentique de la fondation, ou faite de mieux, bien est bien obligé de s'en tenir, sur ce point, à des probabilités. Ainsi il en est déjà fait mention dans un acte de l'état civil dressé en 1685 et déposé en mairie. De plus l'inscription qui est sur la cloche indique qu'elle est de l'an 1532, ce qui est bien permis de croire que l'église est au moins aussi ancienne.

Ainsi elle daterait donc au moins du dixième siècle.

C'est en tout cas une église des plus pauvres à tous égards: rien en effet ne mériterait une mention, tant il s'agit de choses communes.

14: La nef unique n'a qu'une travée. Avec ses murures, elle a l'apparence d'une salle rectangulaire plafonnée; on voit seulement tout d'avant, chose où sont deux très bien modestes chapelles, les piliers qui supportent le clocher.

15: Les fenêtres sont encastrées et garnies de vitraux en verre blanc de faible valeur.

16: L'entrée d'entrée est corcée et à deux vantaux ou séparés; on ne peut imaginer plus simple.

17: Les sculptures d'ailleurs font tout à fait défaut, tant au dehors qu'à l'intérieur, et il n'y trouve aucun objet remarquable. Ceux qui servent au culte de résidu à l'indispensable et n'ont eux-mêmes que peu de valeur.

18: Le clocher qui s'élève sur les piliers de l'avant-chœur, comprend une tour en maçonnerie peu élevée et surmontée d'un toit à quatre pans terminé bien de flèche.

Il renferme une seule cloche portant cette inscription: A de Gourey. S. de Barre. 1592. S. Gorgon. ora pro nobis.

19: L'ancien Ville-s-sur-Yvon possédait un château qui a été démolé en 1830 et dont il ne reste plus que les deux ailes. Construit en 1262, par M^{rs} de Montmorancy, évêque de Metz, ce château fut

ensuite acheté par M^r de Chamisso, Seigneur de Ville-s-sur-Yvon. Versé après l'émigration de ce dernier, il donna la propriété de M^r de Gourey qui, en 1818, le revendit à M^r Fison, propriétaire en la localité, dont la famille possède encore la majeure partie de la propriété.

20: Il existe, sur le territoire de la commune, deux moulins à eau situés sur le cours de l'Yvon. L'un est à Ville-s-sur-Yvon, et l'autre un peu en aval du hameau de Ville-aux-Prés.

21: En fait de légendes populaires, il n'y a réellement rien de bien intéressant à dire. A la vérité on pourrait établir une liste assez longue de proverbes, mais comme la plupart sont connus et répétés un peu partout, nous en citons seulement quelques-uns choisis parmi ceux dont on fait le plus fréquent usage, en leur laissant, au besoin, la forme qu'on leur donne dans le pays:

C'est un peu à tout bon pouce.

Bonne renommée vaut mieux que sainte dorée.

Carré n'est pas vice.

Les effars sont comme on les méne.

Y faut beste le fé tant que l'o char.

On recolle ce qu'on a semé.

Que ne hêserde rien n'è rien.

Y vaut mieux avoir effars à Dieu qu'à aux saints.

L'homme propose, Dieu dispose.

Quand on creu avec le foche d'ourd.

Y faut oidié enne poère pou la seu.

Nouriture poste nature.

In chevan bié on ne l' y reoide me aux dents.

Bié in ieu pou avoir in bien.

Chacun pour soi, Dieu pour tous.

Ta où tu veux, meurt où tu dois.

448. Les archives de la mairie ne renferment aucune pièce vraiment importante. Comme documents anciens, il n'y a que la collection des actes de l'état civil remontant à 1694 et celle des actes de l'Administration municipale qui date de 1790; mais ces collections paraissent assez incomplètes à l'origine.

Ville. 9. yvon, juillet, 1888.

L. Sabat

COMMUNE DE VILLE-SUR-YRON.

